

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Novembre 2021

Sont présents : MM. Christophe DESCARGUES – André GENOT – Yves GONZALES – Jean-Luc NAYRAC – Jean-Jacques ROYER
Mmes Marlène MAZARGUIL – Elodie MOUNAL

Absents excusés : Mme Valérie FOUBERT, MM. Christian PASQUIER et Sylvain QUERCY

Absents : Mme Stella PAGES

Secrétaire de séance : Mme Elodie MOUNAL

Début de séance : 21h00

Ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion du 21 Septembre dernier
- Délibération pour la participation à l'ALSH de Leyme pour 2020
- Renouvellement de la délibération portant délégation de signature du service commun ADS, Autorisation du Droit des Sols, du Grand-Figeac
- Information de la collecte de la mémoire des habitants liée à la seconde guerre mondiale sur le territoire du Grand-Figeac
- Attribution du montant de la CIA pour M. Bernard Gonzalez et Mme Sabine Levasseur
- Délibération sur la nouvelle convention d'adhésion au service de remplacement et missions temporaires par le C.D.G. du Lot
- Délibération pour la révision du loyer de notre locataire, M. Renollet
- Délibération sur le vote assainissement du Grand-Figeac
- Etude pour la création d'un nouveau point de défense incendie par la pose d'une poche souple
- Demande au Président de la Communauté de Communes du Grand-Figeac de créer le document "Les Clefs de la Bastide de Rudelle"
- Rapports des différentes commissions
- Rapport sur la Communauté de Communes du Grand Figeac
- Préparation du Noël des enfants de la commune
- Tour de France 2022
- Questions diverses

Approbation du PV de la réunion du 21 septembre dernier

⇒ A l'unanimité des votants, le procès verbal est approuvé.

Délibération pour la participation à l'ALSH de Leyme pour 2020

Monsieur le maire informe que la participation au service ALSH de Leyme pour le fonctionnement de l'année 2020 s'élève à 751 €.

⇒ A l'unanimité des votants, ce règlement est validé et voté.

Renouvellement de la délibération portant délégation de signature du service commun ADS, Autorisation du Droit des Sols, du Grand-Figeac

Monsieur le Maire informe que, suite au changement de responsable, désormais Mme Sabine

Mollo, il convient de reprendre une délibération concernant l'arrêté pour l'ADS, Autorisation du Droit des Sols.

⇒ A l'unanimité des votants, la DM est validée

Information de la collecte de la mémoire des habitants liée à la seconde guerre mondiale sur le territoire du Grand-Figeac

M. le Maire explique aux conseillers municipaux que, dans le cadre de la création du site mémoriel de Gabaudet-Donnadieu, le Grand-Figeac, informe qu'il souhaite associer les habitants et les associations en récoltant leur mémoire liée à la période de la Seconde Guerre mondiale.

M. le Maire informe que cette information a été partagée aux Rudellois par l'application Illiwap.

Attribution du montant de la CIA pour M. Bernard Gonzalez et Mme Sabine Levasseur

M. le Maire rappelle que le CIA (Complément indemnitaire Annuel) pour récompenser l'engagement professionnel et la manière de servir.

Il est demandé à M. Yves Gonzales de quitter la séance pour le vote.

Pour l'année 2021, M. le maire propose au conseil municipal d'allouer le CIA à M. Bernard GONZALES pour le montant de 60€.

⇒ A l'unanimité des présents, cette prime est votée et accordée.

Il est demandé à Mme Sabine Levasseur de quitter la séance pour le vote.

Pour l'année 2021, M. le maire propose au conseil municipal d'allouer le CIA à Mme Sabine LEVASSEUR pour le montant de 100€.

⇒ A l'unanimité des votants, cette prime est votée et accordée.

Délibération sur la nouvelle convention d'adhésion au service de remplacement et missions temporaires par le C.D.G. du Lot

M. le Maire annonce que la mairie a reçu un courrier du CDG46 dans lequel il y a dénonciation de la convention d'adhésion au service « Remplacement et missions temporaires » et proposition d'une nouvelle convention d'adhésion.

⇒ A l'unanimité des votants, la convention d'adhésion est validée

Délibération pour la révision du loyer de notre locataire, M. Renollet

Monsieur le maire annonce qu'il faut revoir le loyer du logement communal occupé par M. Renollet. Sur la base des variations du nouvel indice du 3^{ème} trimestre 2020 : 130.59 et l'indice du 3^{ème} trimestre 2021 : 131.67, l'augmentation sera de +0.83%.

A compter du 01/11/2021, le loyer mensuel s'élèvera à :

$417.01/130.59.130.67 = 420.45€$

soit un loyer annuel de : **5 045.40€uros**

⇒ A l'unanimité des votants, cette augmentation est votée.

Délibération sur le vote assainissement du Grand-Figeac

Rapport non reçu : point reporté

Etude pour la création d'un nouveau point de défense incendie par la pose d'une poche souple

Monsieur le Maire explique aux conseillers que l'idée est de mettre en place un nouveau point de défense incendie par une poche souple dans la cour de la mairie.

⇒ Les élus présents donnent leur autorisation pour le lancement de l'étude.

Demande au Président de la Communauté de Communes du Grand-Figeac de créer le document "Les Clefs de la Bastide de Rudelle"

M. le Maire rappelle aux élus qu'il avait présenté il y a quelque temps, un fascicule « les Clefs de... » Il propose au Conseil Municipal de se lancer dans ce programme.

⇒ Les élus présents donnent leur accord pour cette démarche.

Rapport des différentes commissions

- M. Royer a participé à une réunion du SYDED et en a fait le compte rendu
- Mme Mazarguil et M. Descargues ont eu le rapport d'audit sur le syndicat d'eau
- Mme Mounal a fait par du compte rendu du dernier conseil d'école de Lacapelle-Marival

Rapport de la Communauté de Commune du Grand-Figeac

M. le Maire informe des points suivants :

- Le départ du directeur et la future équipe qui devrait se mettre en place
- La prise d'option pour une future installation de la Ste « SkyVision » à Livernon, entreprise française, spécialisée dans la fabrication d'optiques et de matériel astronomique de précision.
- Un agrandissement à venir des zones d'activité de Livernon et de Lacapelle-Marival

Préparation du Noël des enfants de la commune

Les livres ont été choisis. Le même procédé que l'an dernier sera mis en œuvre compte tenu de la situation sanitaire, à savoir remise de poches avec cadeau et friandises à partir du 10 décembre prochain. En aparté, les vœux pour la nouvelle année sont mis en suspens pour le moment.

Tour de France 2022

Monsieur le Maire partage la brochure indiquant le tracé 2022 du Tour. Celui-ci fait la part belle à notre région et plus encore à notre département avec une étape « contre la montre » reliant Lacapelle-Marival à Rocamadour. Cela représente environ 6h de direct à la télévision.

M. le maire propose de fixer un vélo sur chacun des piliers de l'entrée du village.

QUESTIONS DIVERSES

- Les assises du PETR se tiendront le 2 décembre prochain à Aynac.
- La réouverture de la campagne hiver des Restos du Cœur a eu lieu et comme pour les années précédentes, notre commune assurera une rotation de livraison entre Cahors et Lacapelle-Marival, le 2 décembre prochain ; rotation assurée par notre agent technique.
- PLUI : réunion à venir le 20 décembre qui regroupera les communes de Rudelle, Thémines et Théminette
- La prochaine réunion sur le Zéro Phyto se tiendra à Rodez le 16 décembre prochain
- Le journal de la commune est en construction et sera diffusé sous peu
- Des maisons inhabitées à ce jour sont en cours de vente

La séance est terminée à 22h18.